

Mise en œuvre du plan d'action de la *Politique en faveur des saines habitudes de vie*
Mesures et futurs plans d'action

Mise en œuvre du plan d'action de la *Politique en faveur des saines habitudes de vie*

Les mesures présentées dans ce document visent à orienter un plan d'action préliminaire ainsi que de futurs plans d'action.

Elles se déclinent en trois axes de travail qui correspondent à la mission de la politique :

1. La réalisation d'activités de promotion et de communication qui s'adressent à la population générale de même que des activités qui s'adressent aux jeunes en particulier ainsi qu'aux employeurs et aux employés de la communauté;
2. Une offre de services de qualité, accessibles, diversifiés et sécuritaires aux citoyens de tous âges, en sports et en loisirs;
3. Le maintien, la modernisation et la création d'infrastructures urbaines qui favorisent l'activité physique et le transport actif sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

Les mesures retenues en comité visent la réalisation des six grandes orientations de la *Politique en faveur des saines habitudes de vie*, volet 2 et intitulé : *Promotion d'un mode de vie physiquement actif*. Chaque mesure présentée est associée à la réalisation de ces orientations.

1. Inspirer et promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès de la population afin qu'elle adopte et maintienne de saines habitudes de vie.
2. Favoriser la collaboration et la mobilisation des acteurs municipaux, communautaires et institutionnels autour d'objectifs communs.
3. Moderniser, offrir et maintenir des services de qualité accessibles, diversifiés et sécuritaires aux citoyens de tous âges, en sports et en loisirs.
4. Soutenir des initiatives en matière de saines habitudes de vie destinées spécifiquement aux enfants et aux adolescents.
5. Créer, moderniser et maintenir des infrastructures urbaines qui favorisent l'activité physique et le transport actif sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.
6. Suggérer aux employeurs des secteurs public et privé des initiatives permettant à leurs employés d'adopter un mode de vie physiquement actif et donner l'exemple en offrant aux employés municipaux des services destinés à favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.

La dernière section du document présente les mesures déjà adoptées lors du volet 1 de la *Politique en faveur des saines habitudes de vie* et intitulé : *Saine alimentation et élimination des gras trans*. Ces mesures visent à répondre à l'orientation :

7. Éliminer l'offre d'aliments contenant des gras trans artificiels et créer des environnements municipaux favorisant des choix santé.

Puisque les mesures présentées serviront à orienter de futurs plans d'action, la période de réalisation de ces dernières est précisée.

En cours : mesures déjà offertes ou en cours de réalisation et qui favorisent l'adoption de saines habitudes de vie

Court terme : mesures qui font l'objet de discussion et qui pourraient être réalisées, en partenariat ou en régie, d'ici 2013

Moyen terme : mesures qui font l'objet de discussions et qui pourraient être réalisées, en partenariat ou en régie, d'ici 2015

En plus des mesures présentées dans ce document, l'arrondissement poursuit ses efforts visant à réaliser les recommandations du *Plan directeur culture, sport et loisirs en réflexion*. En effet, les efforts investis dans la réalisation de ce plan directeur favorisent également l'adoption d'un mode vie sain et physiquement actif.

Rôles et responsabilités

La Direction de l'arrondissement confie la responsabilité de déterminer les mesures à mettre en place au comité de coordination formé des diverses directions. Afin de faciliter ce processus, la direction responsable de la réalisation de chacune des mesures présentées est identifiée.

La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social coordonnera les activités du comité.

Mesures en lien avec le volet 2 de la Politique en faveur des saines habitudes de vie
Promotion d'un mode de vie physiquement actif

Axe de travail 1

Réalisation d'activités de promotion et de communication qui s'adressent à la population, aux jeunes, aux employeurs ainsi qu'aux employés de la communauté

Direction responsable des mesures présentées : Division Communications et relations publiques

Personne-ressource : M. Michel Therrien en collaboration avec les autres directions

Orientations	Mesures	En cours	Court terme	Moyen terme
1	Faire connaître la politique afin d'inspirer et de promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès de la population afin qu'elle adopte et maintienne de saines habitudes de vie. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Annoncer la politique ➤ Annoncer la création d'un comité ➤ Annoncer la création d'un plan d'action avec les partenaires ➤ Conférence de presse et communiqué ➤ Plan de diffusion de la politique 		x x x x	x
1	Mettre en valeur les réalisations du plan d'action			x
1	Ajouter un volet saines habitudes de vie sur le site internet de l'arrondissement en collaboration avec la ville-centre			x
1	Mettre en valeur les initiatives de l'arrondissement en matière de saines habitudes de vie dans différents médias locaux. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diffuser un communiqué de presse lors d'activités organisées par l'arrondissement 			x
1	Faire connaître des réalisations sportives de citoyens de l'arrondissement		x	
1,3	Effectuer la promotion : <ul style="list-style-type: none"> ➤ des nouveaux plateaux sportifs ou de leur modernisation ➤ des espaces disponibles pour pratiquer des loisirs non structurés ➤ des nouvelles activités sportives ➤ des initiatives réalisées afin de favoriser le transport actif 		x	x x x
1,6	Informers les principaux employeurs des secteurs public et privé des services offerts par l'arrondissement permettant à leurs employés d'adopter un mode de vie physiquement			

	actif : ➤ Faire connaître l'offre de services en sports et en loisirs ➤ Faire connaître les pistes cyclables et piétonnières ➤ Lettres signées par un élu et destinées aux employeurs			x x x
1,6	Donner l'exemple en offrant aux employés municipaux des services destinés à favoriser l'adoption de saines habitudes de vie et assurer leur promotion ➤ Encourager le personnel à participer et à adopter un mode de vie physiquement actif à l'aide d'un programme participatif ou d'activités			x
1	Faire connaître les événements sportifs : championnats		x	
1	Faire la promotion d'un programme de certification SHV		x	

Orientations

1. Inspirer et promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès de la population afin qu'elle adopte et maintienne de saines habitudes de vie.
3. Moderniser, offrir et maintenir des services de qualité accessibles, diversifiés et sécuritaires aux citoyens de tous âges, en sports et en loisirs.
4. Soutenir des initiatives en matière de saines habitudes de vie destinées spécifiquement aux enfants et aux adolescents.
6. Suggérer aux employeurs des secteurs public et privé des initiatives permettant à leurs employés d'adopter un mode de vie physiquement actif et donner l'exemple en offrant aux employés municipaux des services destinés à favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.

Axe de travail 1

Direction responsable des mesures présentées : Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
 Personne-ressource: M. Gilles Bergeron et Mme Sonia Gaudreault

Orientations	Mesures	En cours	Court terme	Moyen terme
1	Cibler des outils de communication (loisirs en ligne, répertoire des activités, etc.) pour promouvoir les activités et illustrer les succès	x		
1	Développer ou utiliser des nouveaux outils de communication afin d'améliorer la visibilité de nos installations et de nos partenaires (ex : panneaux extérieurs)		x	
1	Promouvoir de nouvelles activités sportives par le biais de démonstrations (ex : netball)	x		
1, 6	Promouvoir les ententes entre la Ville et certains centres sportifs pour encourager le personnel à adopter un mode de vie physiquement actif	x		
1, 2	Développer des ententes avec les partenaires dont les ressources le permettent et sans restreindre l'accessibilité des citoyens		x	
1	Encourager le personnel à participer à une activité physique mensuelle	x		
1	Utiliser les championnats mondiaux cyclistes comme outil de promotion du sport		x	
1	Élaborer un programme de certification SHV			x

Orientations

1. Inspirer et promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès de la population afin qu'elle adopte et maintienne de saines habitudes de vie.
2. Favoriser la collaboration et la mobilisation des acteurs municipaux, communautaires et institutionnels autour d'objectifs communs.
5. Créer, moderniser et maintenir des infrastructures urbaines qui favorisent l'activité physique et le transport actif sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.
6. Suggérer aux employeurs des secteurs public et privé des initiatives permettant à leurs employés d'adopter un mode de vie physiquement actif et donner l'exemple en offrant aux employés municipaux des services destinés à favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.

Axe de travail 2

Une offre de services de qualité, accessibles, diversifiés et sécuritaires aux citoyens de tous âges, en sports et en loisirs

Direction responsable des mesures présentées : Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Personne-ressource : M. Gilles Bergeron et Mme Sonia Gaudreault

Orientations	Mesures	En cours	Court terme	Moyen terme
2	Assurer un leadership et animer les acteurs communautaires et institutionnels des divers tables et comités œuvrant en sport et en loisirs afin d'assurer une cohésion dans les actions	x		
2	Créer une table responsable du sport et des loisirs ➤ préparer un plan d'action qui permettra d'atteindre les objectifs de la politique		x	
2	Assurer la mise en œuvre du plan d'action			x
1, 3, 4	Maintenir et consolider l'offre de service en sports et loisirs et la bonifier en tenant compte des nouvelles tendances en respect des politiques et des plans d'action de l'arrondissement	x		
1, 3, 4	Identifier les forces et les faiblesses de l'offre de service et déterminer les priorités d'action (niveaux de pratique, clientèles non rejointes, types d'activités, etc.)		x	
2	Assurer la corrélation de l'offre de services avec le plan d'action de la Table du sport et loisir			x
1, 2	Soutenir des initiatives favorisant l'adoption d'un mode de vie physiquement actif à l'aide des sources de financement disponibles		x	
1, 2	Évaluer la possibilité d'établir un programme de financement soutenant spécifiquement la promotion d'un mode de vie physiquement actif (animation d'activités sportives)			x
1, 2, 4	Participer au programme Jeunes en santé NDG (Québec en forme) ➤ Préparer un programme triennal en sport et en loisirs ➤ Évaluer la possibilité de soutenir le programme Québec en forme	x	x x	
1, 2, 4	Participer au programme Québec en forme (CDN) ➤ Préparer un programme triennal en sport et en loisirs ➤ Évaluer la possibilité de soutenir le programme Québec en forme	x	x x	

2,4	Soutenir le projet CAM (comite action commune) de Table jeunes		x	
2	Collaborer et soutenir les nombreux tournois sportifs au sein de l'arrondissement (hockey, soccer, basket-ball, baseball, etc.)		x	
1	Maintenir la gratuité du bain libre et un tarif accessible pour certaines activités	x		
2	Maintenir le soutien offert aux camps sportifs des partenaires	x		
2,4	Maintenir le soutien offert aux ligues sportives dans les écoles primaires et secondaires (en partenariat)	x		
3,4	Soutenir le développement du soccer organisé pour les jeunes de Côte-des-Neiges		x	
1,2	Participer aux Jeux de Montréal <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cibler des objectifs précis en matière de participation et de performance et investir les ressources nécessaires ➤ Classer l'arrondissement parmi les trois premiers au classement global 	x	x	x
3	Mettre sur pied d'un programme de formation en sauvetage et en animation d'activités sportives ou de loisirs			x
1, 2	Organiser, avec les partenaires institutionnels et communautaires, un festival <i>Mode de vie physiquement actif</i> en tenant compte des événements qui existent déjà : Jeux de la rue, Jeux des aînés JNSAP <ul style="list-style-type: none"> ➤ Structurer la démarche pour la création de ce festival 			x
1	Définir le soutien de l'arrondissement pour le sport régional et le sport élite <ul style="list-style-type: none"> ➤ Consolider le soutien de l'arrondissement dans le contexte du sport régional et du sport élite et promouvoir cette image 		x	x
3				

Orientations

1. Inspirer et promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès de la population afin qu'elle adopte et maintienne de saines habitudes de vie.
2. Favoriser la collaboration et la mobilisation des acteurs municipaux, communautaires et institutionnels autour d'objectifs communs.
3. Moderniser, offrir et maintenir des services de qualité accessibles, diversifiés et sécuritaires aux citoyens de tous âges, en sports et en loisirs.
4. Soutenir des initiatives en matière de saines habitudes de vie destinées spécifiquement aux enfants et aux adolescents.

Axe de travail 3

Maintien, modernisation et création d'infrastructures urbaines qui favorisent l'activité physique et le transport actif sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement

Direction responsable des mesures présentées : Division des travaux publics

Personne-ressource : M. Martin Thiffeault

Orientations	Mesures	En cours	Court terme	Moyen terme
5	Assurer l'entretien et la propreté des pistes cyclables au cours de la période estivale ➤ Effectuer le balayage mécanisé sur une base hebdomadaire	x		
5	Prioriser le nettoyage et le déneigement des trottoirs près des entrées du métro ➤ Dès une accumulation de 2,5 cm de neige et plus	x		
5	Assurer un accès piétonnier en toute saison sur les trottoirs ➤ Au printemps : procéder au nettoyage de tous les trottoirs de l'arrondissement à l'aide de lave-trottoir ➤ En été : au besoin	x		
5	Prioriser l'accès aux rues piétonnières près des écoles, des métros, des hôpitaux et des principales rues piétonnières en hiver ➤ Dès l'accumulation de 2,5 cm et plus	x		
5	Assurer la sécurité des accès piétonniers grâce à un épandage d'abrasifs ➤ avant les précipitations de neige ou de verglas ➤ après le chargement de neige	x		
5	Assurer la sécurité des accès piétonniers grâce à la disponibilité d'une équipe de colmatage ➤ Procéder au colmatage des nids de poule dans les 48 heures suivant l'identification des nids-de-poule	x		
3, 5	Entretien des parcs ➤ Couper le gazon : une fois par semaine ➤ Vider les paniers : tous les jours ➤ Entretien des aires de jeux : une fois par semaine et au besoin ➤ Émondage : au besoin	x		
3, 5	Entretien des terrains de jeux et des terrains sportifs	x		

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tracer les lignes : au besoin ➤ Couper le gazon : une fois par semaine ➤ Vider les paniers : tous les jours ➤ Émondage : au besoin 			
--	---	--	--	--

Orientation

- 3. Moderniser, offrir et maintenir des services de qualité accessibles, diversifiés et sécuritaires aux citoyens de tous âges, en sports et en loisirs.
- 5. Créer, moderniser et maintenir des infrastructures urbaines qui favorisent l'activité physique et le transport actif sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

Axe de travail 3

Direction responsable des mesures présentées : Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
 Personne-ressource : M.Daniel Lafond

Orientations	Mesures	En cours	Court terme	Moyen terme
5	Concevoir des projets domiciliaires intégrés avec des passages piétonniers balisés		x	
5	Favoriser une proximité des usages de commerce des pôles d'habitation		x	
3, 5	Mettre en œuvre le plan vélo de l'arrondissement			
3, 5	Aménager des espaces de stationnement pour vélo sur les sites des équipements municipaux	x		
3, 5	Assurer l'entretien du réseau cyclable	x		
3, 5	Augmenter le nombre de pistes cyclables	x		
5	Prévoir et régir l'installation de stationnement pour vélo dans les projets immobiliers : résidentiel, commercial, institutionnel et auprès des lieux d'emplois		x	
1, 5	Lors de la requalification de secteurs, prévoir un environnement urbain privilégiant les déplacements actifs		x	
5	Prévoir des trottoirs sécuritaires	x		
5	Ajouter des intersections sécuritaires	x		
5	Réduire la largeur des chaussées		x	
5	Faciliter l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation	x		
5	Prévoir l'implantation d'arbres en bordure de rue contribuant à la création d'îlots de fraîcheur	x		
3, 5	Favoriser la création d'espaces verts et l'aménagement des espaces publics afin de favoriser la pratique de loisirs non structurés	x		
5	Favoriser la création et l'aménagement de rues qui permettent l'interaction entre les commerces, le domaine public et les autres activités		x	

Orientations

- Inspirer et promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès de la population afin qu'elle adopte et maintienne de saines habitudes de vie.
- Moderniser, offrir et maintenir des services de qualité accessibles, diversifiés et sécuritaires aux citoyens de tous âges, en sports et en loisirs.
- Créer, moderniser et maintenir des infrastructures urbaines qui favorisent l'activité physique et le transport actif sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

Axe de travail 3

Direction responsable des mesures présentées : Division de l'aménagement des parcs et des actifs immobiliers

Personne-ressource : M. Martin Champoux

Orientations	Mesures	En cours	Court terme	Moyen terme
3, 5	Effectuer la mise à niveau des plateaux sportifs ➤ Effectuer la mise à niveau de la piste athlétisme du parc de Kent	x	x	
5	Procéder au remplacement et à l'installation de supports à vélo dans les espaces publics et les parcs	x		
3, 5	Aménager de nouvelles installations sportives favorisant la pratique de jeux libres		x	
5	Procéder au réaménagement des sentiers pédestres	x		
3, 5	Construire des jeux d'eau dans différents parcs	x		
3, 4, 5	Viser toutes les classes d'âge dans l'aménagement des plateaux sportifs dans les parcs	x		
3, 5	Installer des équipements d'entraînement pour adulte dans le parc Jean-Brillant		x	
3, 5	Améliorer les terrains de soccer aux parcs Gilbert-Layton et Macdonald		x	
3, 5	Construire un terrain de basketball au parc Georges-Saint-Pierre Améliorer l'état des terrains de baseball au parc Loyola		x	

Orientations

3. Moderniser, offrir et maintenir des services de qualité accessibles, diversifiés et sécuritaires aux citoyens de tous âges, en sports et en loisirs.
4. Soutenir des initiatives en matière de saines habitudes de vie destinées spécifiquement aux enfants et aux adolescents.
5. Créer, moderniser et maintenir des infrastructures urbaines qui favorisent l'activité physique et le transport actif sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

Axe de travail 3

Direction responsable des mesures présentées : Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
 Personne-ressource : M. Gilles Bergeron et Mme Sonia Gaudreault

Orientations	Mesures	En cours	Court terme	Moyen terme
5	Optimiser l'offre de plateaux sportifs afin d'atteindre les objectifs tant en matière de niveau de pratique que de clientèles et de participation		x	
5	Définir le soutien de l'arrondissement et les ajustements en infrastructures dans le contexte du sport régional et du sport élite		x	
5	Développer des espaces spécialisés ou multifonctionnels pour accueillir des compétitions sportives d'envergure		x	
5, 6	Incorporer la dimension du transport actif pour le personnel et la clientèle lors de la rénovation et de la construction des infrastructures sportives et communautaires		x	

Orientations

- 3. Moderniser, offrir et maintenir des services de qualité accessibles, diversifiés et sécuritaires aux citoyens de tous âges, en sports et en loisirs.
- 5. Créer, moderniser et maintenir des infrastructures urbaines qui favorisent l'activité physique et le transport actif sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.
- 6. Suggérer aux employeurs des secteurs public et privé des initiatives permettant à leurs employés d'adopter un mode de vie physiquement actif et donner l'exemple en offrant aux employés municipaux des services destinés à favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.

Mesures en lien avec le volet 1 de la Politique en faveur des saines habitudes de vie
Saine alimentation et élimination des gras trans

Saine alimentation et élimination des gras trans

Direction responsable des mesures présentées : Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
 Personne-ressource : M. Gilles Bergeron et Mme Sonia Gaudreault

Orientations	Mesures	En cours	Court terme	Moyen terme
7	Éliminer tout aliment contenant des gras trans dans les machines distributrices ou les comptoirs d'alimentation situés dans les établissements municipaux relevant de l'arrondissement.	x		
7	Éliminer l'offre d'aliments contenant des gras trans lors des événements organisés par l'arrondissement ou par des promoteurs publics.	x		
7	Offrir, dans une proportion de 50 %, des aliments santé (tels que définis par la Politique cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif – Fiche thématique 2), dans les machines distributrices et les comptoirs d'alimentation situés dans les établissements municipaux qui relèvent de l'arrondissement. Augmenter la proportion d'aliments santé à 100 %.	x		
7	Offrir, dans une proportion de 50 %, des aliments santé (tels que définis par la Politique cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif – Fiche thématique 2) lors des événements organisés par l'arrondissement ou par des promoteurs publics.	x		
7	Encourager les partenaires de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (entreprises, organismes, institutions, etc.) à créer des environnements qui facilitent l'adoption d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif.	x		

Orientation

7. Éliminer l'offre d'aliments contenant des gras trans artificiels et créer des environnements municipaux favorisant des choix santé.

Saine alimentation et élimination des gras trans

Direction responsable des mesures présentées : Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
 Personne-ressource: M. Daniel Lafond

Orientations	Mesures	En cours	Court terme	Moyen terme
7	Encourager les marchés publics sur le territoire de l'arrondissement qui offrent des fruits et des légumes en saison.	x		
7	Promouvoir auprès des restaurateurs de l'arrondissement l'élimination des gras trans.	x		
7	Encourager les partenaires de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (entreprises, organismes, institutions, etc.) à créer des environnements qui facilitent l'adoption d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif.	x		

Orientation

7. Éliminer l'offre d'aliments contenant des gras trans artificiels et créer des environnements municipaux favorisant des choix santé.